

J.-P. Guiloré a pour la dernière fois présenté les vœux de la municipalité.

Page 1

Retour sur les principaux travaux effectués, L'état-civil 2019

Page 2

PLUi, PLH, deux documents essentiels, le label Pays d'art et d'histoire

Page 3

De février à juin, le calendrier des rendez-vous et animations.

Page 4

# Saint-Thurien

## La lettre d'information de la municipalité

FÉVRIER 2020 - numéro 80

### EDITO

Une dernière fois, par cet éditto, je viens vous saluer en tant que maire de notre belle commune. Les élections municipales de mars prochain désigneront en effet vos prochains conseillers municipaux. Notez bien : voter est un devoir citoyen.

Je profite de cette ultime tribune pour remercier l'ensemble de mes collègues élus pour ces 6 années passées en leur compagnie, au profit de notre commune. Cette expérience de maire fut pour moi extrêmement enrichissante à tout point de vue, même si ce ne fut pas toujours très simple. Dans cette dernière lettre d'informations de la mandature, vous découvrirez, comme traditionnellement, les chiffres de l'année 2019 mais aussi les rendez-vous de l'année 2020 : ils sont nombreux et montrent le dynamisme de notre tissu associatif local, de nos bénévoles que nous ne remercierons jamais assez pour leur investissement. Bonne année, bloavez mad

Jean-Pierre Guiloré

Ur wech diwezhañ, gant ar pennad-stur-mañ, emañ o tont da saludiñ ac'hanoc'h evel maer eus hor c'humun gaer. Rak e dilennadeg miz Meurzh evit an ti-kêr e vo votet ganeoc'h evit ho kuzulierien-kêr nevez. Dalc'hit soñj : un dever keodedour eo votiñ.

Ma mad a ran eus ar pennad diwezhañ-mañ evit trugarekaat ma holl genlabourerien dilennet evit ar 6 bloavezh tremenet en o ser, evit mad ar gumun. Ar frapad amzer am eus tremenet evel maer a zo bet talvoudus-kenañ evidon e kement stumm zo tout, daoust ma ne oa ket bet gwall aes atav. El lizher kelaouiñ diwezhañ-mañ eus ar respetad e kavoc'h, evel boaz, sifrou ar bloavezh 2019 hag ivez emgavioù ar bloavezh 2020 : stank int ha diskouez a reont ez eus startijenn gant rouedad kevredigezhioù hor c'humun, hon tud a-youl vat ha ne c'hal-limp biken trugarekaat a-walc'h evit o emouestl.

Jean-Pierre Guiloré

## Les vœux de la municipalité

Le maire, Jean-Pierre Guiloré, entouré des membres du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, a présenté, pour la dernière fois, les vœux de la municipalité à la population thurienne le 10 janvier dernier.



Jean-Pierre Guiloré a tenu à « remercier tout le conseil municipal, tout le personnel communal pour tous ces moments passés ensemble et vous dire combien j'ai été heureux et très fier d'être votre maire pendant ces 6 années. Je salue également tous les collègues de Quimperlé Communauté, élus et agents, pour le bon état d'esprit dans lequel nous avons collaboré ensemble. »

Auparavant, il avait dressé un bilan rapide de l'année 2019, tant en terme de travaux que d'animations. Pour 2020, il a annoncé la fin des travaux de sécurisation rue de Scaër, l'aménagement de la place de l'ancienne boulangerie, l'éclairage du clocher et de la façade de l'église et la poursuite des travaux

de restauration du lavoir de Stang-Feunteun. Après avoir remercié les commerçants, artisans, agriculteurs, agents communaux et bien sûr les bénévoles des associations, il a tenu à mettre en avant Jessica Dantec, gérante d'un refuge associatif pour poneys abandonnés mais aussi cavalière émérite : elle est championne de France d'équitation dans la discipline Equifun. Autre féminine à l'honneur, Maureen Bourhis, sapeur pompier volontaire au centre de secours de Saint-Thurien, est aussi la reine des Fleurs d'Ajoncs 2019, et à ce titre ambassadrice de la commune de Pont-Aven.

Toutes deux ont reçu l'assiette de la commune des mains du maire.

## Une année en chiffres

POPULATION : 1 046 habitants - ETAT-CIVIL 2019 : 7 naissances (10 en 2018), 1 mariage (5 en 2018) et 3 Pacs, (4 en 2018) 7 décès (14 en 2018)

URBANISME : 7 permis de construire accordés (dont 1 pour une construction neuve), 13 déclarations préalables - 45 demandes de certificats d'urbanisme délivrés.

## Un espace aménagé à la place de l'ancienne boulangerie

L'ancienne boulangerie située à l'angle de la rue de Bannalec a été démolie. Ce nouvel espace a été aménagé pour accueillir quatre places de stationnement. Une attention toute particulière a été portée à la nature du revêtement : le sol drainant va limiter les écoulements des eaux de pluie. Des plantations vont venir par ailleurs «habiller» cet espace aménagé en plein cœur du centre-bourg.



## Etat-civil 2019

### Naissances :

Noah CHAPERON, né le 15 janvier  
Owen LE SAUX, né le 8 février  
Anouk HENAFF, née le 13 juillet  
Agathe AUDEBERT, née le 10 septembre  
Mya COADIC, née le 30 septembre  
Noémie CHEVALIER,  
née le 28 novembre

(il y a bien eu une septième naissance mais les parents n'ont pas souhaité la faire paraître)

### Mariage :

Cynthia, Joëlle GAUTHIER et Yannick BOURHIS le 8 juin

### PACS :

Maiwenn RIOU et Benoît LE FLAO le 10 août  
Alexandra COUDERT et Félix LALLEMAND le 14 septembre  
Sandrine JAOUEN et Fabien THIEBAT le 30 novembre

### Décès :

Jeannine CÉLIN/GRALL le 10 décembre  
Yves GLÉMAREC le 17 avril  
Monique GUILLAMET le 16 novembre  
Marie, Madeleine JAOUEN/PUSTOC'H le 3 mai  
Gabriel KERGOAT le 23 juin  
Bruno LE PORT le 3 janvier  
Jean, Jacques PAUL le 29 mars  
Maurice RONCHIN le 16 février  
Pierre SCOARNEC le 21 juillet

## Rue de Scaër : les travaux sont finis



Les travaux de sécurisation dans la rue de Scaër sont achevés. Ils visent à réduire la vitesse des automobilistes et à favoriser la circulation des piétons.

## Saint-Thurien, commune Zéro Phyto



La préservation de l'environnement se traduit en actions concrètes sur la commune. Actions récompensées par le prix 2020 Zéro Phyto remis lors du Carrefour des gestions locales de l'eau au Parc des Expositions de Rennes le 30 janvier dernier.

Le maire, Jean-Pierre Guiloré, était accompagné de Frédéric Sinic et d'Alain Barguille, agents des services techniques, à qui incombe la mise en pratique de ces nouvelles façons de gérer l'espace public.

## PLUi et PLH : plan d'urbanisme arrêté et programme d'habitat adopté

Quimperlé Communauté vient d'arrêter, fin 2019, son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), avant son adoption d'ici la fin de l'année, et a adopté, début février, son nouveau Programme Local d'Habitat.

### PLUi

Le PLUi traduit le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de Quimperlé Communauté pour les 10 à 15 prochaines années. C'est le document qui régleme le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il va remplacer l'ensemble des cartes ou PLU communaux pour permettre une actualisation plus régulière et moins coûteuse.

Depuis la prise de compétence en matière d'urbanisme par la communauté, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, une longue phase d'élaboration vient de se terminer. Le projet de PLUi est aujourd'hui soumis pour avis aux communes membres, aux services de l'Etat, aux chambres consulaires, à l'autorité environnementale et à la population notamment. Cette phase de consultation va durer minimum une année avant que le projet de PLUi soit approuvé et qu'il soit ensuite exécutoire. Viendra ensuite l'enquête publique qui se déroulera probablement mi-2020.

Le PLUi sera applicable quand l'ensemble des consultations prévues par le code de l'urbanisme auront été réalisées et que le projet de PLUi aura été approuvé par le conseil communautaire, sans doute d'ici fin d'année 2020. Pour autant, les maires

des 16 communes de Quimperlé Communauté continuent et continueront de délivrer les différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...) même quand le PLUi sera applicable.

### PLH

Le programme local de l'habitat (PLH) est le volet « habitat » du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Il fixe les orientations et les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins en logement du territoire pour une durée de 6 ans. Pour son nouveau PLH, établi pour la période 2020-2025, quatre grands objectifs ont été définis :

- répondre aux besoins de la population
  - rénover et lutter contre la précarité énergétique
  - maîtriser le foncier et donner priorité au renouvellement urbain
  - assurer un suivi de la politique de l'habitat, notamment par un partage des connaissances de l'observatoire de l'habitat.
- A partir de ces orientations, 25 fiches-actions ont été établies.

En savoir plus sur [www.quimperle-communaute.bzh](http://www.quimperle-communaute.bzh)

## Quimperlé Communauté, pays d'art et d'histoire

3



Depuis le 21 novembre 2019, Quimperlé Communauté est labellisé Pays d'art et d'histoire par le Ministère de la Culture. L'obtention du label vient récompenser l'important travail réalisé depuis 2015 autour de la valorisation du patrimoine, notamment le travail d'inventaire qui a permis de recenser plus de 1 400 éléments dans le Pays de Quimperlé, témoignant ainsi de sa richesse.

Une réalité pour toutes les communes du territoire, petites ou grandes, qui possèdent un patrimoine matériel ou immatériel de grande valeur, comme ici, ci-contre, à Saint-Thurien avec ce four à pain, témoin de l'histoire de la commune.



## En bref

### ELECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS 2020

2020 est une année d'élections. Les 15 et 22 mars prochains, se dérouleront en effet les élections municipales. Il faut rappeler que voter est un devoir citoyen.

**Pour pouvoir voter**, vous devez **présenter impérativement une pièce d'identité** :

carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) ; passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans) ; carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ; carte vitale avec photographie ; carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; carte d'invalidité (en cours de validité)

avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie ; carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie ; carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires ; permis de conduire (en cours de validité) ; permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

### DÉRATISATION : INSCRIPTIONS EN MAIRIE

Les produits de dératisation ne sont plus distribués. Il est désormais obligatoire de s'inscrire en mairie pour bénéficier d'un service de dératisation.

Février

**Samedi 8 : Soirée « bœuf bourguignon » du Comité de Jumelage**  
**Mercredi 20 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge**  
**Samedi 22 : Après-midi costumée de l'Amicale Laïque (14h)**  
**Dimanche 23 : Assemblée générale de la Société de Pêche (10h)**  
**Lundi 24 : Veillée à la médiathèque, atelier du Chat qui tombe**

Mars

**Dimanche 1<sup>er</sup> : Bourse aux livres, vinyls, BD, par l'association des commerçants**  
**Samedi 7 : Comité paroissial : le diocèse de Quimper dans la Grande Guerre**  
**Samedi 14 : Soirée rougail-saucisses de l'US St Thurien**  
**Mercredi 18 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge**  
**Samedi 28 : Fest-noz de pAs paR haZ'art et Kanerien Sant Turian**  
**Lundi 30 : Veillée à la médiathèque, atelier du Chat qui tombe**

Avril

**Vendredi 3 : Pot offert aux nouveaux arrivants par la municipalité (18h30)**  
**Dimanche 5 : Fête du printemps de l'APE**  
**Samedi 11 : Repas de la Société de chasse**  
**Mercredi 15 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge**  
**Samedi 25 : Festival des Arts Thurien, pAs paR haZ'art**  
**Dimanche 26 : Vide grenier du Comité de Jumelage**

Mai

**Vendredi 1<sup>er</sup> : Marche du 1<sup>er</sup> mai, avec Hentou Coz**  
**Dimanche 3 : Bourse aux livres, vinyls, BD, par l'association des commerçants**  
**Vendredi 8 : Cérémonie commémorative UNC-AFN**  
**Samedi 16 : Journée d'initiation, Société de pêche**  
**Mercredi 20 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge**  
**Samedi 23 : Assemblée générale de l'USST et repas**  
**Samedi 30 : Fest Leur**

4

Juin

**Samedi 6 et dimanche 7 : fête des pompiers**  
**Dimanche 7 : Fête des mères**  
**Samedi 13 : Cochon grillé à Troysol, UNC/AFN**  
**Dimanche 14 : Assemblée générale de la Société de Chasse**  
**Mardi 16 : Randonnée organisée par Quimperlé Communauté**  
**Mercredi 17 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge**  
**Samedi 20 : Repas des propriétaires, Société de Chasse**  
**Dimanche 21 : Apéritif de la fête des pères**  
**Vendredi 26 et samedi 27 : Festival Ethno Folk, pAs paR haZ'art**

## Les Thuriens ont fêté la nouvelle année fin janvier !



La municipalité a innové en proposant de fêter la nouvelle année le 25 janvier dernier ! Ainsi, artisans et producteurs locaux étaient invités à participer à un marché avant une balade aux lampions. En soirée, c'est au rythme des percussions et des danses africaines que la fête s'est prolongée...